

**N° 3 – OCTOBRE
2008**

SOMMAIRE

- Edito
- Vers une culture du parabellum ? (p. 2)
- Projet de loi sur la mobilité (p. 2)
- Rapprochement CDI/CDIF : exaspération (p. 3)
- Et si on arrêtait de courir ? (p. 4)
- Agora (p. 4)

ON NE L'A PAS INVENTÉ !

« Après le vif succès rencontré par le contrôle de la messagerie électronique et le top 50 des meilleurs utilisateurs, la direction des programmes de la chaîne rouennaise DSF76 a ouvert la nouvelle saison par un concept identique : le contrôle de la téléphonie !!!

Le but étant de désigner la personne passant le plus de temps "combiné à la main", c'est donc également le plus mauvais agent qui sera l'heureux destinataire d'un lot de suspensions et de remontrances, dans le meilleur des cas....

Dès cet automne, ce sont les sanctions qu'on risque de ramasser à l'appel.

En Seine Maritime, on n'a pas pu être pas accès à internet mais on a le téléphone rosse ! »

(Extrait de « contr'attak », journal de la section de Seine-Maritime du SNADGI-CGT)

L'ET NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLERE QUAND ELLE SE FAIT NECESSAIRE.

PLUS QUE JAMAIS, NOUS RASSEMBLER ET AGIR POUR NOS RENDICATIONS

Le gouvernement SARKOZY/FILLON vient de se dire prêt à mobiliser 360 milliards d'euros pour renflouer les spéculateurs avec l'argent du contribuable, sans contrepartie, sans toucher à la logique du système. Au niveau européen, on parle de 1 700 milliards d'euros.

Ces chiffres donnent le tournis mais révèlent aussi le caractère immoral de la logique économique et financière d'un système qu'il faut bien appeler par son nom, le capitalisme.

Pour augmenter les revenus du capital, une pression s'exerce depuis des dizaines d'années sur l'emploi, les salaires, la protection sociale, les minima sociaux. Les états ont déréglementé les normes sociales pour précariser l'emploi et flexibiliser le travail salarié. Pour élargir la place du marché, ils ont procédé partout dans le monde à des privatisations de services publics. Cette exigence du profit à tout prix a conduit également à une crise écologique dont la gravité est largement occultée et à affamer des centaines de millions d'individus dans le monde (un enfant meurt de la faim toutes les 5 secondes dans le monde).

La crise financière et économique actuelle signe l'échec de ces politiques. Mais les responsables n'entendent pas en tirer les leçons. Le MEDEF s'inquiète surtout de la mauvaise image du capitalisme donnée par cette crise et veut en profiter pour obtenir de nouveaux assouplissements du droit du travail.

Le Président de la République et le gouvernement appellent, quant à eux, à l'unité nationale, pour tenter de s'exonérer des conséquences de leurs propres choix dans la situation actuelle et justifier des mesures qui nous enfonceront encore plus dans la mécanique infernale de l'argent fou.

Ainsi le budget 2009 prévoit de supprimer 30 000 postes dans les services publics mais aussi de tailler dans les crédits de la politique de la ville et du logement et de procéder à de nouvelles coupes sombres dans les dépenses de protection sociale. Il persiste dans sa volonté de privatiser La Poste.

Face à la crise, il faut des réponses nouvelles : la sécurité sociale professionnelle, une nouvelle politique de développement industriel, la création d'un pôle public financier sont autant de propositions de la CGT qui prolongent les actions revendicatives sur le pouvoir d'achat, l'emploi, le développement de la protection sociale solidaire, pour conforter la place du service public, arrêter le processus de privatisation de la Poste.

Soyons offensifs, car la crise actuelle a au moins un aspect positif. Elle rend caducs les discours sur « les caisses vides de l'État » comme ceux qui nous invitent en permanence à accepter, au nom du « réalisme économique », la remise en cause de nos acquis sociaux.

Plus que jamais, nous avons le plus grand intérêt à nous rassembler et à nous mobiliser pour porter nos revendications.

Vers une culture du Parabellum ?

Esquisse d'une réflexion sur l'évolution des modes de gestion du personnel dans le cadre de la fusion DGI/CP

Si vis pacem (Si tu veux la paix)

Para bellum (Prépare la guerre)

Proverbe latin

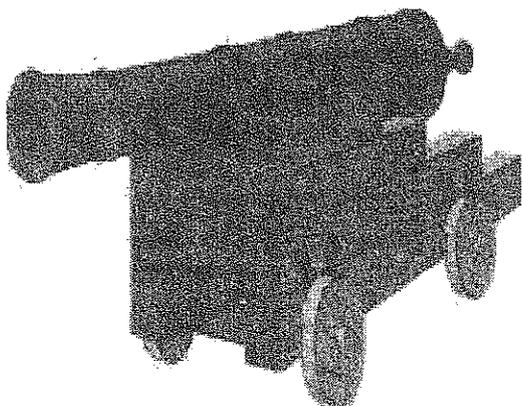
C'est presque un lieu commun (nos directeurs nous le répètent à satiété) que de constater que les deux réseaux dont la volonté politique veut imposer la fusion à marche forcée sont régis, notamment au plan des relations professionnelles, par des cultures assez différentes. On avait ainsi coutume d'illustrer les différences marquant les rapports hiérarchiques au sein des grandes directions du Minefi en distinguant schématiquement un spectre allant de la franche camaraderie existant au sein des Douanes entre un simple agent et un chef de service à la Comptabilité Publique plus rigide, la DGI se situant à un point médian où, toutes choses étant par ailleurs relatives en fonction des particularités individuelles, une certaine convivialité caractérise les relations managériales.

Ces différences ne sont pas que le fruit d'une histoire et d'une tradition qui, d'ailleurs, comme la sociologie matérialiste nous l'a appris, s'ancrent dans des facteurs objectifs contribuant à des types d'organisations distincts. Les premiers projets de travaux de transformation des actuels sites DGI en futurs Hôtels des Finances (HDF) dans le cadre de la création des SIP projetés apportent, à cet égard, quelques éléments d'appréciation sur l'origine de la différenciation des modes d'organisation des CDI d'un côté et des postes comptables du Trésor de l'autre. Il apparaît ainsi que les préoccupations qui président à l'élaboration des plans de réorganisation des locaux sont dans l'ordre : où sera situé le coffre fort, où sera placé le sas de transfert des fonds et où pourra être installée la caisse qui y est reliée ?

On constatera que les notions d'accueil du public qui prévalent dans les actuelles missions de la DGI risquent fort de passer au second plan et que l'approche sécuritaire de l'organisation de ces futurs HDF pourrait rapidement induire une transformation des comportements hiérarchiques découlant de cette "bunkerisation" des services qu'on veut nous imposer au nom d'une fusion visant, en principe, à rendre un meilleur service à l'utilisateur. Est-ce vraiment cette "philosophie" que nous souhaiterions voir prévaloir dans notre nouvelle administration où ce qui vient de l'extérieur, à savoir le contribuable ou l'utilisateur, serait considéré comme un danger potentiel dont il faut avant tout se protéger ?

Comme sur tous les autres aspects et questionnements que suscite légitimement cette fusion dont la principale caractéristique semble être pour l'instant l'improvisation de sa mise en place, la vigilance des personnels et de leurs organisations doit constituer la meilleure garantie contre des dérives qui iraient à l'encontre du Service Public que nous souhaitons pour notre Nation.

**BIENVENUE
À LA DGFIP**



PROJET DE LOI SUR LE LICENCIEMENT DEGUISÉ DES FONCTIONNAIRES : OÙ EN EST-ON ?

Aux mois de mai et juin, le projet de loi « Mobilité et parcours professionnels dans la Fonction publique » qui vise non pas à faire bénéficier les fonctionnaires d'un droit à la mobilité mais à créer une mobilité imposée pouvant conduire à un licenciement déguisé a constitué un des ressorts principaux de la mobilisation des agents de la DGFIP.

Examiné en première lecture au mois d'avril au Sénat et à l'Assemblée nationale, ce projet de loi devait être soumis à l'Assemblée nationale en deuxième lecture courant juin.

La forte opposition qui s'est manifestée à ce projet de loi, à la DGFIP mais aussi dans d'autres administrations, a conduit le gouvernement à reporter l'examen de ce projet de loi en juillet puis à la rentrée.

A ce jour (20/10/2008), aucune date n'est encore fixée pour l'examen, qualifié pourtant d'urgent, de ce projet de loi (cf. site internet de l'Assemblée Nationale), le programme de travail de l'Assemblée nationale étant, par ailleurs, défini jusqu'au 31 octobre 2008.

Il n'en demeure pas moins que la vigilance s'impose concernant la date à laquelle ce projet de loi viendra en débat.

Pour le SNADGI-CGT 77, il apparaît indispensable que soient organisées dès maintenant les conditions d'une mobilisation unitaire et d'ampleur pour imposer le rejet de ce projet de loi. Personne ne comprendrait, en effet, après les mobilisations de mois de mai et juin, qu'un tel projet de loi, puisse être adopté sans que soient donnés les moyens aux fonctionnaires de se faire entendre.

Rapprochement CDI-CDIF à Nemours

Rencontre avec des agents exaspérés

Dans le cadre d'une tournée qui les a conduit à passer sur la plupart de sites du département, les militants du SNADGI-CGT 77 se sont rendus le 2 octobre dernier à Nemours, afin de rencontrer nos collègues du CDI-SIE, seule structure de ce type en Seine & Marne, alors qu'elle est la norme pour beaucoup de départements de « province ».

Cette visite revêtait une importance particulière à nos yeux car, si dans tous les sites visités se manifestent des mécontentements sur la situation actuelle et des inquiétudes quant aux réformes en cours ou à venir, nos collègues de Nemours ont déjà fait l'expérience du rapprochement CDI-CDIF dans les pires conditions qu'on puisse concevoir.

En effet, cette réforme, en application depuis début avril 2008, se fait sans transfert d'emploi qualifié CDIF.

Les charges supplémentaires sont sensées être compensées par le transfert de deux agents C du SIE qui ont la chance quant à eux de découvrir à la fois le CDI et le CDIF en même temps.

L'appui de la DSF à ses agents s'est limité à une mission EDRA de 2 semaines et à un tutorat d'une journée tous les 15 jours (et pour une durée limitée non précisée), notoirement insuffisant pour à la fois traiter les questions complexes et former les agents sur place.

De fait, le tuteur est accaparé par les réponses à apporter aux dossiers laissés de côté par des agents débordés, malgré leur volonté de remplir la mission qui leur est confiée.

Là où un agent du CDIF prendra en charge et résoudra rapidement le problème du contribuable, nos collègues sont souvent contraints d'avouer leur incapacité face à un public à qui l'on a promis l'interlocuteur fiscal unique.

Chacun peut aisément imaginer le malaise dans lequel se trouvent nos collègues.

Aussi, dès qu'ils ont pu prendre la mesure des difficultés auxquelles ils sont confrontés, ils se sont mobilisés et ont remis au directeur départemental une pétition lors de la signature du protocole de transfert de la mission foncière (une cérémonie avec boisson à bulles et petits fours avait été prévue à cette occasion, à laquelle les agents en colère n'ont pas souhaiter se mêler, on comprendra pourquoi ! ...)

Cette pétition exigeait la présence, pendant au moins un an, d'un agent qualifié CDIF à Nemours, sous peine de refus d'accomplir la mission. A quoi il a été répondu, par un directeur toujours autant à l'écoute, que service non fait = grève = retenue sur salaire ! Circulez, on ne veut rien voir qui fâche !

Malgré cette (absence de) réponse, nous considérons que cette initiative mérite d'être portée à la connaissance du plus grand nombre, comme le méritent également les grandes difficultés rencontrées par nos collègues. Nous avons ressenti très clairement une véritable souffrance face à cette situation, une crainte manifeste de sombrer totalement.

Malheureusement, cette situation sera certainement identique dans tous les sites sans CDIF lors des futurs « rapprochements », pour l'heure repoussés à plus tard (sauf à Melun et Sénart) afin d'accélérer la mise place des SIP.

La revendication du SNADGI-CGT 77 de refuser les rapprochement sans transfert d'emplois qualifiés CDIF prend avec cet exemple tout son relief. Nous continuerons à défendre cette position dans toutes les instances et à toutes les occasions.

Cependant, comme on a pu le constater à Provins et, dans une moindre mesure, à Coulommiers, la seule présence d'un ou deux agents qualifiés ne permet pas la mutualisation des connaissances réciproques. Le télescopage des divers calendriers fait que chacun fait ce qu'il sait faire le mieux, sans avoir le temps de faire partager ses connaissances et ses pratiques.

Ce constat illustre une fois de plus notre analyse des réformes passées, présentes et à venir, dans notre administration comme dans l'ensemble des services publics. Tous ces efforts qu'on nous impose sans jamais les reconnaître, tous ces changements dans nos missions, dans la qualité de notre travail, toute cette dégradation de nos conditions de travail... tout cela n'a qu'un seul but, maintenant clairement avoué : réduire la dépense publique et sa composante principale l'emploi.

AILLEURS AUSSI, LE RAPPROCHEMENT CDI/CDIF PASSE MAL (EXTRAITS D'UN COURRIER ADRESSÉ AU DSF PAR LES AGENTS DES SAID DE COUTANCES)

Suite à la mise en place en janvier dernier de la fusion CDI-CDIF, qu'ils soient issus du foncier ou de l'assiette, les agents doivent faire face à l'acquisition de nouvelles tâches. De multiples stages ont été effectués en ce sens, beaucoup d'informations qui nécessitent de la mise en pratique. (...) Pour répondre à des tâches jugées prioritaires, il nous a fallu abandonner certaines missions :

- ◆ pas de relance Lascot,
- ◆ pas de saisie de H1 pendant la campagne,
- ◆ voire pas de foncier.

(...)

Pendant la campagne, à la réception des avis IR et TF, il a été très difficile de s'entendre et se concentrer au téléphone, cette cacophonie accentuant l'état de fatigue de chacun dans ces périodes chargées en communication. Dès lors comment satisfaire au mieux à des exigences de qualité en matière d'accueil et d'information du public. L'arrivée imminente dans le service d'un agent de recouvrement ne fait qu'accroître notre inquiétude sur nos conditions de travail. (...)

Demain, j'arrête de courir !

« Quand je rentre chez moi, je réalise que j'ai couru toute la journée et j'ai l'impression de ne pas avoir avancé ! ». En entendant cette réflexion venant d'un de mes collègues du CDI, je me suis dit que c'était exactement la sensation que j'avais depuis quelques temps déjà.

Courir ; voilà ce que fait aujourd'hui un fonctionnaire de la DGFIP dans un CDI/CDIF.

Nous n'avons plus les moyens suffisants pour assurer correctement les missions qui nous sont dévolues. Actuellement, entre le contentieux TF, IR, bientôt TH, les relances IR, le gracieux, le CSP, les travaux « cadastraux » et les stages qui vont avec, l'accueil des contribuables, le téléphone..., nous courons...

Et les appels mystères ! On peut dire que l'on se passerait de ce genre d'appels, surtout dans cette période de rentrée synonyme de départs et d'arrivées de collègues dans les services.

Les absences dues aux congés maladies sont importantes. Peut-être qu'à force de courir, on finit par vraiment fatiguer son organisme, ou se fatiguer nerveusement...

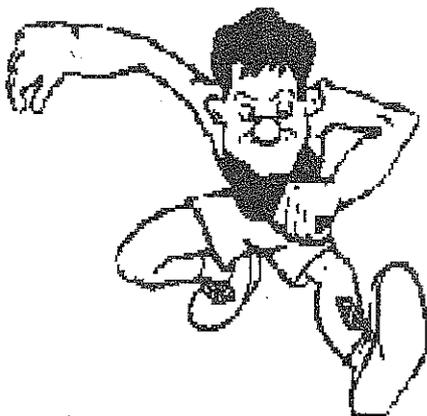
Essayer d'assimiler cette matière si vaste qu'est la matière foncière dans ces conditions est extrêmement difficile. Comment ensuite imaginer que nous allons arrêter de courir en 2009 ; sachant que s'annonce la fusion DGI/DGCP avec la création du SIP à Coulommiers prévue dans 9 mois ??? (Je crains une grossesse délicate et un accouchement douloureux !)

Si comme moi, vous courez trop pour essayer de faire correctement votre travail, (comme votre conscience professionnelle vous incite à le faire), faites le savoir, discutons-en entre nous ou tout simplement réfléchissons à la question.

Il est de notre devoir de tirer le signal d'alarme. Je pense que certains comptent trop souvent sur notre conscience professionnelle pour gérer l'ingérable.

Les cadres sont eux aussi ballotés par ce grand n'importe quoi qui s'annonce !

J'en ai assez de courir. Si j'arrête, si nous arrêtons, qu'advient-il de la DGFIP ???



DES VESSIES POUR DES LANTERNES OU LES JOIES D'AGORA

Trois ans déjà que la DGI est parasitée par un monstre nommé AGORA dont les œufs se sont éparpillés sur tous les sites.

En Seine-et-Marne, après de nombreux couacs, ce nouvel outil s'avère très lourd à gérer. A croire que le logiciel a été bradé et que l'administration n'a pas voulu mettre les moyens financiers pour offrir à ses agents un outil de gestion du temps confortable.

Certains GHV et chefs de service, qui s'arrachent les cheveux avec AGORA, en arrivent même à regretter l'ancien système JENIUS.

Dans certains services, il n'est pas rare que des agents se retrouvent régulièrement avec des - 100h, - 65h ou - 43h ! tout simplement parce que les congés ou absences n'ont pas été validés à temps. D'autres agents se retrouvent, par contre, avec des + 40h ou + 56h ! C'est le fameux « temps théorique » à zéro !

Et dire que l'administration nous a présenté AGORA comme une nouveauté technologique extraordinaire....

C'était sans parler du confort qu'offrait JENIUS, un outil finalement plus performant qu'AGORA puisqu'il permettait à tous les agents, du moins à la quasi totalité, de connaître leur solde de crédit horaire tous les soirs en partant.

Non contente d'elle, il paraîtrait même que l'administration envisage d'intégrer la paye dans AGORA. Ça promet !

Comme quoi tout le monde ne tire pas les leçons de ses échecs !

Post-scriptum : Cette diatribe contre AGORA ne saurait nous exonérer de rendre hommage à toutes celles et ceux qui s'évertuent à en amoindrir les dégâts collatéraux pour les agents.

Post-scriptum (bis) : Par contre, on peut s'interroger sur l'attitude qui consiste à laisser délibérément pourrir des situations aberrantes dans AGORA (cf. ci-dessus à propos de crédits de plusieurs dizaines d'heures) au motif que dans le service une autre application informatique permet de prendre en compte les absences et les congés. Soyons clairs, c'est de la Conservation des Hypothèques de Meaux dont nous voulons parler.